



4<sup>e</sup> édition 2008  
**FORUM BOIS**  
 Marvejols

3 octobre Conférences  
**4-5 octobre Salon**



Communiqué de presse

mardi 9 septembre 2008

## Chauffage collectif à plaquettes de bois en Lozère : une collectivité témoigne

*A l'occasion de la quatrième édition du Forum Bois - à Marvejols, du 3 au 5 octobre 2008 - la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Lozère a souhaité interviewer des porteurs de projet et mettre en lumière leurs initiatives en faveur de la filière bois.*

*La Communauté de Communes cévenoles Tarnon Mimente a entrepris récemment la construction de quatre logements locatifs et d'un atelier-relais avec chauffage collectif à plaquettes de bois. La chaufferie, située à Saint Laurent de Trèves, doit commencer à fonctionner dès l'automne 2008. Paul Pascual, Président de la Communauté de Communes Tarnon Mimente, témoigne de la mise en place de ce projet qui a reçu le financement de la Région Languedoc-Roussillon, de l'ADEME, du Conseil Général de la Lozère, de l'Europe et de l'Etat. La mission bois-énergie a accompagné le projet étroitement à chaque étape (information, évaluation, analyse d'opportunité, aide et suivi de l'étude de faisabilité, réalisation des dossiers de demandes de subventions).*

**Pourquoi ce projet ?** La commune de Saint Laurent de Trèves disposait d'une réserve foncière et avait besoin de construire un atelier technique pour l'employé communal. Après réflexion, nous avons souhaité allier plusieurs projets ; nous avons ainsi profité de l'espace disponible pour lancer en même temps la réalisation de logements sociaux et la construction d'un atelier-relais permettant d'accueillir une création d'activité.

**Est-ce difficile à mettre en place ?** Oui, la mise en place d'un projet de ce type est assez lourde et complexe. Mais c'est également très gratifiant de s'investir dans un dossier aussi intéressant et dont le résultat ne peut être que bénéfique. Il faut savoir qu'un réseau de chaleur coûte cher, malgré les subventions. Par ailleurs, le projet global est relativement technique et demande une présence quasi permanente du maître d'ouvrage sur le terrain. Par contre, il est évident que dans notre cas comme dans d'autres, afin de recevoir des financements des collectivités, il a été nécessaire dès la conception de s'inscrire dans le cadre d'un projet global de territoire.

**Au final, quelles vont être les retombées locales de ce projet ?** Notre réseau de chaleur peut être considéré comme un projet pilote. L'intérêt est de faire comprendre qu'il est possible de mettre en place de tels projets dans des petites communes. Concernant l'approvisionnement en plaquettes forestières, aujourd'hui nous nous fournissons chez un producteur du causse de Sauveterre. Nous souhaitons rapidement développer une seconde filière d'approvisionnement avec un agriculteur et exploitant forestier de la commune. L'intérêt est double : pour la communauté qui va développer un circuit court d'approvisionnement en combustible, et pour l'agriculteur-forestier qui va créer un complément durable à ses revenus. Les retombées sont donc multiples. Au niveau environnemental, nous optimisons l'utilisation de la ressource locale en bois, diminuons les coûts et les transports, pour au final diminuer notre production de gaz à effet de serre et amoindrir notre dépendance aux ressources pétrolières. Economiquement, nous permettons à des producteurs de se diversifier et d'apporter un complément à leurs revenus, et l'atelier-relais accueille une entreprise spécialisée dans la production d'instruments reconnue par le Ministère de la Culture. Enfin, quatre logements sociaux vont permettre d'accueillir quatre familles sur le territoire.

**D'autres projets de ce type sont-ils envisageables dans la région ?** Bien sûr, et le rythme de réalisation devrait s'accélérer car les collectivités encouragent et financent aujourd'hui des dossiers de dimension globale, alliant gestion durable des ressources par les énergies renouvelables, retombées économiques et impact social. Pour prendre un exemple, notre communauté étudie actuellement la réalisation d'un autre projet à Barre de Cévennes, avec une chaufferie à granulés qui permettrait de chauffer plusieurs bâtiments et un commerce.

Au niveau privé comme public, des initiatives ont déjà vu le jour dans notre territoire, alors pourquoi pas ailleurs ?

*La 4<sup>ème</sup> Forum Bois permettra à chacun d'en savoir plus sur la filière bois et sur les possibilités offertes aux particuliers comme aux collectivités pour la mise en place de leurs projets.*

**Horaires du salon :** samedi 4 et dimanche 5 octobre, de 9h00 à 18h00  
**Lieu :** Salle polyvalente et Esplanade, Marvejols (entrée gratuite)  
 Plus d'infos auprès de la CCI de la Lozère ou sur [www.lozere.cci.fr](http://www.lozere.cci.fr).

*A découvrir dans le prochain communiqué : le témoignage d'un porteur de projet de maison bois en Lozère*

Contacts organisation

Mission bois-énergie Lozère et Gard - Christelle BOUT - chargée d'études bois-énergie

[c.bout@lozere.cci.fr](mailto:c.bout@lozere.cci.fr)

Mission Industrie du Bois - Benjamin ROUX - conseiller Entreprises-industrie

[b.roux@lozere.cci.fr](mailto:b.roux@lozere.cci.fr)

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Lozère 16 bd du Soubeyran - 48002 MENDE cedex - tel : 04 66 49 00 33 / fax : 04 66 65 35 29

Presse-Communication : Nicolas DIET / id-ées  
 délégué à l'organisation du Forum Bois  
[contact@id-ees.fr](mailto:contact@id-ees.fr) - tel. 06 70 93 16 10

